

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 25 (1933)
Heft: 2

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si l'une ou plusieurs des conditions ci-dessus n'étaient pas remplies, le comité aura le droit de refuser l'autorisation d'émission ou d'admission en bourse. »

Ces propositions, susceptibles d'être amendées, complétées et développées, sont, pour l'instant, soumises à la discussion publique. Le but à poursuivre par une réforme du régime des émissions et du régime de la bourse serait d'augmenter la responsabilité des maisons qui se livrent aux émissions et des banques qui y participent. Ces dernières, sans doute, pourront transférer cette responsabilité aux instituts de revision (sinon il ne serait guère possible, probablement, de passer outre à leur résistance); l'essentiel est que l'on soit assuré qu'un contrôle très sérieux et très approfondi sera fait des demandes d'émission et d'admission à la cote. La publicité plus étendue donnée à ces requêtes aura aussi des répercussions favorables. Mais le point capital est, à mon avis, que la politique d'émission et d'admission en bourse soit subordonnée à l'intérêt économique national. En vue d'empêcher que les entreprises sans fondements solides puissent opérer en bourse et faire passer ainsi leurs titres à des milieux étendus, j'ai prévu la condition que les entreprises sollicitant l'autorisation pour leurs valeurs devront avoir au moins trois ans d'existence et avoir travaillé sans déficit.

Education ouvrière.

L'éducation la vie sociale et les tâches des Centres d'éducation ouvrière.

Par *Gaston Schelling*.

Nous avons déjà exprimé notre désir de voir l'école en contact plus étroit avec la vie. Nous avons regretté de voir le pédagogue, trop souvent en marge des préoccupations populaires, attacher une mince importance aux sentiments de ceux dont ils ont la garde, ne point se mêler au mouvement syndical, se tenir à l'abri d'une incompréhensible neutralité pour ne point troubler la quiétude d'une existence dans laquelle le pain quotidien, les loisirs, la maladie, la vieillesse sont garantis ou pour éviter les représailles de l'autorité. Nous avons dit souvent à nos collègues de l'enseignement qu'ils ne pouvaient continuer à vivre ainsi en marge des préoccupations de la classe laborieuse, dans leur tour d'ivoire, comme si les événements extérieurs n'avaient aucune prise sur eux. Les temps sont passés où les fonctionnaires des entreprises et des administrations publiques croyaient de bonne foi constituer dans l'ordre des travailleurs une classe à part, au-dessus des revendications prolétariennes et, on ne sait par quel miracle, hors de la lutte pour la vie. Ils se rallient chaque jour à nos organisations

et comptent maintenant parmi les plus puissantes de nos fédérations. L'heure n'est peut-être pas lointaine où le gâchis économique apprendra aux travailleurs de l'enseignement qu'ils sont guettés par les aléas de tous les salariés. Ils mesureront alors la faiblesse de leurs moyens de défense désuets et ils se rapprocheront des syndicats, comme les fonctionnaires. Et lorsque les maîtres se seront rapprochés de la classe ouvrière, l'école n'en sera pas loin non plus.

Nous nous sommes toujours appliqués à mettre les activités éducatives en contact avec la vie pratique. Nous nous sommes élevés contre la tendance voulant faire de l'éducation ouvrière quelque chose à part, singularisée par un orgueilleux isolement. Sans la faire entrer dans le chemin de la politique, pour laquelle elle n'est point faite, l'éducation ouvrière doit être intimement liée à la vie collective, pour en connaître les goûts, les désirs, les aspirations. Là où le C. E. O. n'est pas en contact permanent avec la vie sociale et les organisations ouvrières, là où l'école se contente de donner une instruction plus ou moins complète aux enfants, sans se soucier d'autre chose, l'œuvre de l'éducateur reste souvent stérile à bien des égards.

De ce côté, d'ailleurs, il a été accompli d'appréciables progrès. Nous verrons plus loin comment le corps enseignant d'une ville, en partie rattaché à l'Union ouvrière, s'est mis bénévolement au service d'une œuvre dont l'objectif est de distraire de ses soucis une population souffrant de l'inaction provoquée par de longs mois de chômage et comment il a su se pencher sur les détresses morales d'une classe ouvrière traversant la plus pénible des crises.

Dès 1930, au fur et à mesure que des contingents de sans travail plus importants augmentaient le nombre de ceux qui risquaient d'être démoralisés par une inactivité lourde sur les épaules d'ouvriers habitués à la vie régulière de l'usine, le Centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds a compris son devoir. Il organisa les loisirs des chômeurs, prit l'initiative d'actions propres à soulager dans la mesure de ses moyens et à côté de celles des pouvoirs publics et des caisses de chômage, leur détresse matérielle. Il a à son actif, à part son travail ordinaire, tout un programme éducatif et récréatif spécialement en faveur des chômeurs dont il a la direction, d'entente avec les autorités communales et les syndicats. Il est en outre l'inspirateur du Noël des enfants des chômeurs.

1. Activité éducative et récréative en faveur des chômeurs.

En 1930, la crise n'avait pas encore complètement désorganisé les usines; le nombre des chômeurs totaux était relativement restreint. Le Centre d'éducation ouvrière s'est borné à organiser cette année 10 séances récréatives qui ont groupé 1650 personnes: visites, accompagnées de professeurs, de directeurs d'institutions, d'ingénieurs, de techniciens, d'artistes, à l'usine à gaz, aux grands mou-

lins boulangers, à l'exposition de peinture de la Syrinx, au Musée d'horlogerie, à la Bibliothèque de la ville, à des ateliers de travail de métaux précieux, au Musée historique; causeries sur la Belgique et le théâtre au moyen-âge et une séance de Noël avec concert de l'Orchestre Odéon, une allocution et une séance de cinéma.

En 1931, l'intensité de la crise a provoqué aussi la multiplicité des manifestations récréatives dans la journée, groupant en 18 séances, plus de 5400 auditeurs: visites accompagnées au Musée des Beaux Arts, à l'Imprimerie coopérative, au Musée d'Arts appliqués, au Musée d'histoire naturelle; conférences avec projections sur des sujets de géographie, d'astronomie, de voyages, l'initiation aux arts, de questions d'urbanisme; lectures littéraires et récréatives; séances cinématographiques, représentations théâtrales, concerts... et même un cours de ski.

Dès 1932, les séances récréatives se sont révélées insuffisantes. Il fallut songer à organiser, dès le mois de janvier, des cours de culture générale et professionnelle. Pour éviter de mettre en activité des cours non désirés ou inutiles, il a été distribué à tous les chômeurs un formulaire comportant une liste complète de cours que le C. E. O. s'engageait à organiser s'ils réunissaient au moins 12 participants. Il est rentré plus de 1000 formulaires et d'emblée il a été possible de mettre en activité 42 cours réunissant 950 participants chaque semaine: cours de théorie d'horlogerie, de théorie du réglage, de théorie des échappements, de mécanique automobile, d'électricité, de soudage pour horlogers, de dessin, de composition décorative, de modelage, de travaux manuels sur bois, cartonnage et vannerie, de transformation, raccommodages et réparations d'habits, de sténographie, d'études d'opérations de banque, de comptabilité élémentaire, d'allemand, d'espéranto, de littérature française, de français, etc.

Avec une série de séances récréatives, auxquelles ont collaboré les écoles supérieures de la ville, des sociétés théâtrales, des orchestres, un chœurs réputé dont le concert des Saisons de Haydn, avec chœurs, orchestre et des solistes venus de Bâle, Berne et Lausanne, offert aux chômeurs, a été radiodiffusé, des conférences avec projections et des séances cinématographiques, l'ensemble de l'activité du C. E. O. pour les chômeurs et par son programme ordinaire jusqu'au début de l'hiver 1932 a groupé plus de 24,000 auditeurs.

Après une interruption pendant la belle saison, dès la fin du mois d'octobre, les cours aux chômeurs ont repris avec une nouvelle ardeur. Les inscriptions sont arrivées si nombreuses que le nombre des cours est actuellement de 65, soit 18 cours pratiques à l'Ecole d'horlogerie, 4 cours à la section de mécanique du Technicum (physique, T. S. F. théorique avec séances d'application en atelier, mécanique et électricité automobile, avec séances pratiques dans un garage, mécanique industrielle), 11 cours à l'Ecole d'Art, 15 cours de travaux manuels, 3 cours à l'Ecole ménagère, autant à l'Ecole de travaux féminins, 11 cours de culture générale (litté-

rature française, français, botanique, allemand, italien, anglais, droit, sténographie, opérations commerciales, comptabilité, etc.). Depuis le mois d'octobre 1932, c'est plus de mille présences qu'il faut compter chaque semaine.

Cette activité du C. E. O. a suscité un tel intérêt en notre ville, elle a rencontré une approbation si générale qu'il n'a pas été difficile de trouver des professeurs pour chacun d'eux offrant avec plaisir leur collaboration, à titre gracieux. Ils ont manifesté leur plaisir de travailler avec des élèves montrant une belle ardeur et un réel intérêt au travail, auxquels ils étaient loin de s'attendre. Aucun n'a regretté le temps consacré à cette œuvre de solidarité. D'autre part, les pouvoirs publics et des institutions d'éducation comme Pro Juventute ont accordé au C. E. O. l'appui financier dont il a besoin pour la réalisation de ce programme.

Ces cours ont aussi contribué à mettre fin à la légende répandue avec complaisance dans certains milieux, du chômeur heureux dans la paresse, dont la fainéantise devient proverbiale et contre qui on demande la fin d'une plaie qu'on entretient. Ils ont grandement permis de faire cesser des propos déplacés et peu charitables en démontrant que le chômeur souffre tout autant de l'inaction que des restrictions financières apportées par la crise. Il suffit de lui donner l'occasion de déployer une activité quelconque, même non rétribuée, et on l'a constaté encore récemment à l'occasion de l'exposition de travaux de chômeurs, pour qu'on voie se réveiller ce que les âmes charitables croyaient à jamais endormi et qui ne l'est effectivement que chez eux: l'amour du travail.

Le Noël des enfants des chômeurs.

Dans un article précédent, nous avons insisté sur le rôle que pouvait jouer un Centre d'éducation ouvrière, non seulement dans les milieux ouvriers, mais dans la vie d'une cité. Il est bon qu'il se mêle à l'activité d'une ville ou d'un village, en collaborant à des œuvres générales ou en en prenant l'initiative. On accordera ainsi au Centre la place qui lui revient, on l'appréciera chez ceux qui lui sont hostiles ou indifférents. Il se créera ainsi, autour du C. E. O. un courant de sympathie contribuant à sa prospérité.

En 1930, vers la fin de l'année, le C. E. O. de La Chaux-de-Fonds a pris l'initiative de convoquer un comité dont les représentants venaient de tous les milieux politiques, économiques et religieux de la ville, dont l'objectif était de recueillir une somme suffisante pour offrir aux enfants de ceux qui étaient touchés par la crise, un cadeau utile, soit de chaussures, soit d'habits chauds ou d'effets de lainage neufs, accompagnés d'une gâterie ou d'un jouet.

Cette idée, accueillie avec faveur, apporta l'appui spontané de tous les milieux: syndicats ouvriers et patronaux, sociétés de la Maison du peuple et sociétés dites bourgeoises, coopératives et commerçants privés, l'Association des banquiers, Société des pro-

priétaires d'immeubles, Parti socialiste, Parti radical, Parti progressiste, Pro Juventute, le Contrôle fédéral des matières précieuses, le Cercle ouvrier, les Cercles bourgeois, tous apportèrent leurs dons et leur influence. En 15 jours, une somme de fr. 18,000.— se trouva en possession du comité de Noël des enfants des chômeurs qui put offrir un cadeau appréciable à plus de 1000 enfants.

En 1931, la même action, toujours grâce à l'initiative du C. E. O. entreprise pour la seconde fois, permit de distribuer à 1750 enfants pour fr. 28,000.— de cadeaux, bienvenus au moment où la crise a réduit les ressources de bien des familles.

Cette année encore, le comité de Noël des enfants des chômeurs réunit en 3 semaines près de fr. 31,000.—, lui donnant la possibilité de fournir de vêtements et de chaussures près de 2000 gosses, qui en avaient grand besoin.

Au total, en 3 ans, fr. 77,000.— ainsi recueillis apportèrent à 4750 enfants de chômeurs la joie d'un cadeau de Noël dont ils auraient ignoré la douceur, en ces temps difficiles où les parents ont tant de peine à boucler un maigre budget.

Si le C. E. O. était resté dans un coupable isolement, il est probable que d'autres n'auraient pas pris cette initiative, qui a groupé tant de bonnes volontés. Cette action a contribué à le faire connaître dans des milieux qui l'ignoraient jusque là. Et c'est tant mieux, non seulement pour lui, mais aussi pour le mouvement ouvrier.

Un Centre d'éducation, s'il veut acquérir une place prépondérante dans la vie d'une cité, doit savoir, sans faire de politique, se mêler à la vie sociale, adapter son action aux circonstances, façonner son programme pour qu'il réponde aux exigences d'une situation particulière et être l'initiateur d'actions d'entraide ou de solidarité sociale.

L'activité de l'Organisation internationale du Travail pendant l'année 1932.

L'Organisation internationale du Travail a subi en 1932 l'épreuve la plus cruelle qui pouvait l'atteindre: elle a perdu Albert Thomas.

L'homme qui l'avait véritablement créée, qui lui avait donné son impulsion, qui l'avait marquée de son empreinte, est tombé foudroyé, le 7 mai, au soir d'une de ces journées d'écrasant labeur dont, depuis douze années, sa vie était faite.

A la nouvelle de cette fin tragique, tous ceux qui savaient quelle place exceptionnelle la personnalité du directeur tenait dans le fonctionnement de l'institution, ont eu la même pensée anxieuse: « Quel va être le sort de l'Organisation internationale du Travail, privée désormais d'Albert Thomas? »

En fait, l'Organisation a continué sa tâche. La machine était bien montée. C'est le propre des grands réalisateurs que leur œuvre puisse se poursuivre même sans eux. Appelé à désigner un nouveau directeur, le Conseil d'adminis-